

Le territoire est un terme dont la polysémie traduit des usages sociaux, politiques et scientifiques croissants. Renvoyant à la fois à une dimension publique et privée, à un ensemble de réalités matérielles, géographiques, économiques, organisationnelles et de relations symboliques avec ces réalités, tout à la fois patrimoine hérité et construit par l'action, inscrit dans le court terme comme visant les générations futures, le territoire exprime la complexité des rapports que les sociétés contemporaines entretiennent avec l'espace. (Romain Lajarge, 2014)

OBJECTIFS

Ce séminaire de formation se propose de questionner l'évolution de nos territoires habités, au prisme des transitions (sociales, politiques, économiques, écologiques) qui les traversent actuellement. Si le territoire « prend de plus en plus d'importance dans la construction de politiques publiques » (Alexis Baron, 2014), il semble aussi devenir le levier d'un nouvel idéal de développement « alternatif, introverti et désireux de renoncer aux excès de la modernité que sont la mobilité subie, le suréquipement technologique, et la consommation superfétatoire » (Martin Vanier, 2021). Le « local », les ressources propres, l'engagement des habitants, constituent désormais le sens de la relance territoriale et l'horizon même des transitions, transformant les manières de penser, d'habiter, de protéger la biodiversité.

Dans quelle mesure les projets d'architecture et d'urbanisme contemporains prennent en compte ces transitions et cette relance territoriale ? Comment ils s'y inscrivent et quelles évolutions, innovations, mutations engendrent-ils à leur tour ? En particulier, comment le patrimoine local est-il employé pour révéler et/ou provoquer des transitions ?

Dans ce cadre, nous considérons le territoire du Royans-Vercors, et en particulier la ville de Saint-Jean-en-Royans, à la manière d'un laboratoire pour analyser des projets (d'aménagement, de construction, de réhabilitation) et qualifier des changements. Durant deux jours et combinant interventions théoriques, visites de sites, rencontres et ateliers, cette formation propose de questionner des lieux (bâti et non bâti, réhabilités, récemment construits ou aménagés, ou encore réappropriés par des habitants et jeunes professionnels), porteurs de changements.

Bibliographie

Baron, A.
Territorialisation.
Nicolas Kada éd.
Dans : Dictionnaire d'administration publique (pp. 407-408) (2014)
FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

Lajarge, R.
Territoire.
Nicolas Kada éd.
Dans : Dictionnaire d'administration publique (pp. 404-405) (2014)
FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

Vanier, M.
Transition, relance et territoires: en avant toute vers?
Dans : M. Vanier, Transition, relance et territoires: en avant toute vers (pp. 2-8) (2021)
FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

Jeudi 5 octobre

Salle La Parenthèse à Saint-Jean-en-Royans (Drôme)

9h : Accueil café

9h20 : Allocutions d'ouverture

Florence Delomier-Rollin, conseillère Architecture - DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.
Leila déléguée académique aux arts et à la culture, DAAC Grenoble.
Philippe Grandvoinet, directeur des études et de la vie étudiante à l'ENSAG-UGA.

9h35 : Présentation du programme du séminaire et des ressources par le groupe de travail

Valérie Vedremé, conseillère patrimoine, architecture, musée, coordination PRÉAC Architecture, DAAC Grenoble.
Roberta Ghelli, architecte DE, maître de conférences associée et chercheure à l'ENSAG-UGA.

À leurs côtés :

Marianne Veillerot, responsable de la mission vie étudiante, orientation, insertion, relation avec la profession à l'ENSAG-UGA.
Mireille Sicard, architecte, directrice de la Maison de l'architecture de l'Isère.
Isabelle Berruyer, responsable de l'espace pédagogie au CAUE de l'Isère.
Anne-Laure Julian, chargée de la pédagogie au CAUE de la Drôme.

9h50 : Plénière d'ouverture par le grand témoin

Romain Lajarge, professeur et chercheur à l'ENSAG-UGA, responsable Chaire Territorialisation (Ministère de la Culture).

10h20 : Interventions en plénière

Territoires en transition et patrimonialisation transformative
Pierre Antoine Landel, ingénieur en agriculture, maître de conférences et chercheur à l'UGA-UGA.
Flore Vigné, Docteure en géographie, Chercheuse associée à PACTE, Chargée de mission Action culturelle et territoriale, patrimoine culturel, Département de l'Arèche.

11h : Questions et débat avec la salle

11h30 : Pause

11h45 : Division en trois groupes de travail thématiques

12h : Décryptages du territoire / clés de lecture et outils d'analyse

Architecture et implantation du projet d'architecture
Florian Golay, architecte et gérant de l'agence Golay, maître de conférences à l'ENSAG-UGA.
Noémie Guimbard, architecte et médiatrice.

Mémoire et transformation du patrimoine
Sophie Paviol, architecte DE, professeure et chercheure à l'ENSAG-UGA.
Laure Lalubie, architecte du patrimoine et médiatrice.

Appropriation, usages et implication citoyenne
Un.e intervenant.e architecte, enseignant.e chercheur.e.
Un.e professionnel.le de la médiation de l'architecture et de l'urbanisme.

13h : Pause déjeuner

14h : Accueil par Christian Morin, Maire de Saint-Jean-en-Royans

14h10 : Les dynamiques du territoire du Royans-Vercors

Pierre Louis Fillet, historien, directeur du Musée départemental de la Résistance du Vercors.
Nicolas Antoine, chargé de mission Paysage urbanisme, coordinateur du pôle dynamique des territoires et coopération au Parc Naturel Régional du Vercors.

15h : Visite de l'Artsolite, centre d'art contemporain à Saint-Jean-en-Royans (Avec les guides de l'Artsolite et les médiateurs-trices)

16h30 : Clôture, de la première journée et mise en perspective par le grand témoin

16h45 : Debriefing par groupes avec les intervenant-es

17h30 : Fin de la première journée de séminaire (possibilité de visite libre de l'exposition de l'Artsolite)

19h30 : Repas et soirée à l'Artsolite

Vendredi 6 octobre

Salle La Parenthèse à Saint-Jean-en-Royans (Drôme)

9h : Accueil café

9h20 : Visites de trois lieux à Saint-Jean-en-Royans (Chaque groupe visite deux lieux)

La Fabrique
Avec Maxence Boim, architecte et co-fondateur du Collectif Etc.

La friche Cluze
Avec Émilie Ottomani, ingénieur, co-gérante de l'agence Racine.

La Parenthèse
Avec Peter Wendling, architecte, agence Peter Wendling Architecture

12h30 : Pause déjeuner

13h30 : Atelier de production de supports pédagogiques adaptés, pour une lecture thématique des transformations du territoire

16h : Restitution des productions des groupes et échanges

17h15 : Évaluation finale du séminaire

17h30 : Fin du séminaire

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La formation organisée dans le cadre du PRÉAC Architecture, arts de l'espace et société(s) est à destination :

→ des professionnel.les de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (conseiller.ères pédagogiques, chargé.es de mission, professeur.es relais, formateur.trices, personnel.les d'inspection et d'encadrement ...)

→ des professionnel.les de la médiation de l'architecture et de l'urbanisme : professionnel.les, diplômé.es en architecture et/ou urbanisme et médiateur.trices exerçant en agences, dans les collectivités locales, dans les CAUE et Maisons de l'Architecture, dans les associations...

Rappel¹ : Les Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PRÉAC) contribuent à développer une culture commune de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et à susciter l'envie des acteur.ices de mettre en œuvre des projets territoriaux impliquant directement les enfants et les jeunes, quels que soient leur lieu et temps de vie (accueil petite enfance, établissements scolaires, périscolaire accueil de loisirs).

Un PRÉAC est ainsi, notamment, un pôle de formation continue interprofessionnelle de porteur.es d'actions et de formations

à partir des besoins recensés (notamment la formation à la méthodologie de conduite de projets), et la constitution de ressources (outils, ouvrage, dossier pédagogique, jeu, application, valorisation de projets, etc.) pour contribuer au déploiement de la politique publique de l'objectif 100% Éducation Artistique et Culturelle.

Le PRÉAC Architecture, arts de l'espace et société(s) dans la région AuRA est organisé par la DRAC, les DAAC des trois Académies, les ENSA, l'URCAUE et les CAUE, la MA Isère et les Maisons de l'Architecture.

1. Circulaire du 18 avril 2023 du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et ministère de la Culture relative au lancement de l'appel à projet des PRÉAC 2023-24.

Des prérequis sont demandés :

Correspondre au profil des publics visés

Avoir des expériences éprouvées dans la conduite de projets de médiation de l'architecture

S'engager à suivre la totalité de la formation, soit 17h en présentiel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Droit d'inscription

Les financements publics émanant des deux ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse permettent que la formation soit gratuite.

Confirmation de l'inscription

- 25 places sont réservées aux personnels de l'Éducation Nationale désignés par les Délégations Académiques à l'Action Culturelle des Rectorats des Académies.

- 25 places sont réservées aux autres profils, dits « culture et jeunesse ».

En cas de candidatures trop nombreuses de ces publics, un comité de sélection constitué de l'ENSAG et de ses partenaires confirmera les inscriptions **au plus tard le 7 septembre 2023**.

Frais de mission

(déplacements, repas, hébergement) sont à la charge des stagiaires. Pour les repas organisés sur place, un reçu sera établi pour chaque participant.e.

Annulation, absence

Toute annulation d'inscription du fait du stagiaire doit être signalée par mel ou courrier. En cas d'annulation ou absence moins de 15 jours avant le début de la formation, l'ENSAG est fondée à facturer

les sommes qu'elle aura effectivement dépensées ou engagées pour l'exécution de cette formation, soit 200 €. L'ENSAG s'autorise à apprécier les motifs d'annulation reconnus comme cas de force majeure, conformément à ce qui se pratique dans des opérations similaires. L'ENSAG se réserve la possibilité d'annuler la formation en cas de problème technique ou de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenu.es au plus tôt avant le début du stage.

Accessibilité

Pour les stagiaires à mobilité réduite, il est demandé de se signaler lors de l'inscription pour faciliter l'organisation sur place.

Fin de formation

Une attestation de formation professionnelle sera délivrée à l'issue de la formation. L'évaluation de la qualité de la formation aura lieu via un questionnaire de satisfaction administré de manière anonyme.

Lieu de formation

Salle La Parenthèse,
3 rue des écoles,
Saint-Jean-en-Royans
(Drôme)

L'inscription se fait par soumission de candidature via le formulaire :

→ <https://forms.gle/jszP3vD7USV8mfpn6>

au plus tard le lundi 4 septembre 2023 inclus, 17h.

